

Cours 1 : La phonétique vs la phonologie

1. Qu'est-ce qu'un son ?

Quand un corps vibre, il produit des ondes acoustiques qui sont transmises par l'air jusqu'au tympan de l'oreille ; celui-ci vibre à son tour et nous entendons des sons.

Quand les vibrations sont très rapides, on entend des sons aigus ; quand la fréquence de vibration est moins élevée, on entend des sons plus graves.

2. La phonétique

La phonétique est la discipline de la linguistique qui s'intéresse aux sons du langage humain. Elle aborde plus précisément la face matérielle des sons, c'est-à-dire leur réalité physique indépendamment de leur fonction dans la langue.

La phonétique peut ainsi étudier les sons selon trois points de vue : celui de la production, celui de la transmission et celui de la perception/réception. On distingue ainsi :

- *La phonétique articulatoire* qui étudie l'agencement des organes qui entrent en jeu lors de la production des sons. Par exemple, nous savons que pour faire un [p] en français, il faut mettre les deux lèvres ensemble, sortir un peu d'air des poumons, et ensuite ouvrir les lèvres ;
- *La phonétique acoustique* qui étudie la transmission et la configuration des ondes vibratoires dans l'espace et dans le temps. Par exemple, nous savons que le son produit par la consonne [s] en français a une fréquence plus élevée que le son produit par une consonne comme []. Comparez sou et chou ;
- et enfin, *la phonétique auditive* qui étudie l'appareil auditif et plus exactement la perception par l'oreille et les centres nerveux de l'onde sonore. Par exemple, qu'est-ce qui nous permet de saisir une syllabe accentuée ? Est-ce la durée, la force, la fréquence ou une combinaison des trois ?

3. La phonologie

La phonologie est une branche de la linguistique qui se distingue de la phonétique par le fait qu'elle s'intéresse aux sons sous l'angle de leur fonction dans la langue. Elle cherche ainsi à identifier ceux qui assument un rôle distinctif (les phonèmes) et à décrire les règles qui sous-tendent l'organisation de ces unités dans la langue. En français, par exemple, on peut affirmer que /b/ et /m/ sont des phonèmes parce qu'ils permettent de générer des paires minimales, c'est-à-dire des unités de sens différent, par exemple *bal* et *mal*, *bêche* et *pêche*.

Ainsi, le phonéticien s'intéresse à la prononciation (point d'articulation, mode d'articulation), aux différences d'articulation entre /b/ et /m/ tandis que le phonologue s'occupe du signifié, du sens produit par l'effet de l'opposition des phonèmes /b/ et /m/. La phonologie tient compte de la fonction distinctive des phonèmes alors que la phonétique s'intéresse au mode de production de ces phonèmes (la manière dont ils sont produits).